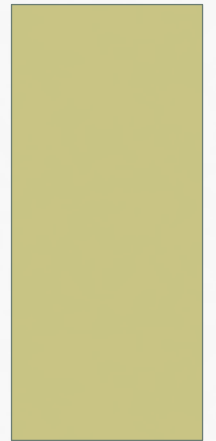




ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DU QUARTIER DU BOURG - FRIBOURG

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6.06.2019



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ORDRE DU JOUR :

1. Salutations
 2. Procès-verbal de l'assemblée du 7.06.2018 (celui-ci ne sera pas lu, les membres peuvent le consulter avant l'assemblée dès 18.30 heures ou sur notre site internet.
 3. Rapport d'activité
 4. Présentation des comptes 2018 et rapport et élection des reviseurs
 5. Election d'un nouveau Trésorier et d'un nouveau membre du Comité
 6. Intervention du représentant du Conseil communal
 7. Discussion et divers
-
- **20.30h Repas servi au BOCCALINO rue du Pont-Muré 10, Fribourg**

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Comité

- Diane Nicole
- Bertrand Deschenaux
- André Clerc (Conseil juridique)
- Luigi Perez (Web Master)
- Gilbert Suter (Trésorier)
- Alexandre Sacerdoti (Président)

- Notre Comité se réunit 4 à 5 fois par an

NOS MISSIONS

- Favoriser l'entraide entre les membres
- Contribuer au développement harmonieux de la vie culturelle, urbanistique et économique du quartier
- Défendre les intérêts du quartier auprès des Autorités et être un relais vers l'exécutif communal
- Assurer le lien avec les autres associations de quartiers
- Favoriser et accompagner toutes manifestations en rapport avec les buts de l'Association
- Relayer toutes les informations intéressantes concernant le Bourg
- Assurer les oppositions juridiques et légales nécessaires en cas de besoin en tant que personne morale
- Notre Association est apolitique et ne poursuit aucun but lucratif

ACTIVITÉS 2018-2019

- Réunion du Comité quatre à cinq fois par an
- Participation aux groupe de travail Réseau Vieille Ville pour la revitalisation du Bourg
- Echanges avec l'association des commerçants du Bourg
- Coopération avec les autres associations de quartiers et à la conférence des associations
- Relais de toutes les animations et activités via notre site internet et la vitrine à l'arrêt du bus du Tilleul
Tunnel, Caritas, Fêtes des voisins ,Expositions et activités des musées....
- Demande directe de soutien au Conseil Communal notamment pour la non suppression du Bureau de Poste du Bourg
- Signature encours avec la ville de la convention de prêt à usage pour les bacs jardins et bacs de fleurs urbains
- Soutien financiers de certaines initiatives: chaises du Bourg, Fête du Marché
- Soutien au projet de réhabilitation du bâtiment des Arcades
- Soutien au projet de parking du Petit Paradis
- Liaison avec la Paroisse Saint Nicolas
- Contact et présence au Conseil Général
- Soutien à l'ouverture des commerces jusqu'à 22 h00 et le week-end
- Suivi de nos propositions au Conseil Communal

RAPPEL DE NOS PROPOSITIONS

- Installer un ascenseur sur le pont de Zaehringen afin de faciliter l'accès à la basse ville
- Favoriser les spectacles et animations de rue
- Pratiquer une fiscalité communale attractive pour les nouveaux commerces
- Favoriser les animations non permanentes des commerces avec installation de tables et de mobiliers provisoires
- Favoriser les commerces de destination et non de passage et différents des ceux abrités par les centres commerciaux
- Organiser un transport facile et peut être semi gratuit le week-end afin de relier la gare au Bourg et à la basse ville – Tramway sur pneus
- Pratiquer un tarif de parcage en surface gratuit a première demi heure et progressif ensuite
- Complémentarité d'usage de quelques places de parking avec les fonctionnaires le soir et le week end
- Des solutions de parking au centre Bourg permettant aux habitants un accès facile et ensuite de garer aisément leur véhicule et aux visiteurs une circulation fluide et un parcage central les incitant ensuite à circuler à pied.
- Pratiquer une communication et un marketing de promotion du site historique avec un livret de visite et une signalisation touristique (Panneaux en plusieurs langues)
- Aménager le Bourg historique après le résultat du concours sur sa requalification en mettant en valeur l'habitat historique et en aménageant les zones piétonnes sur la partie sud de la Cathédrale
- Réaliser des animations des monuments de la Ville avec des éclairages et des lumières en s'inspirant du succès des initiatives de la Ville de Morat

LES COMPTES 2018

L'exercice 2018 montre un excédent des produits sur les charges de CHF 1'705.10

CHARGES	
Assemblée générale	200.00
Assurances	210.00
Ports, frais divers	137.25
Comité	208.00
Internet	81.60
Don / parrainage	666.70
Divers	59.05
Subtotal	1'562.60
+ Bénéfice	1'705.10
TOTAL	3'267.70

PRODUITS	
Cotisations	3'250.00
Intérêts	17.70
TOTAL	3'267.70

LES COMPTES 2018

Répartition du bénéfice

Capital au 1^{er} janvier 2018	61'058.01
+ bénéfice	1'705.10
Capital au 31 décembre 2018	62'763.11

LES COMPTES 2018

Le total du bilan de l'Association au 31 décembre 2018 se chiffre à CHF 62'763.11

Actifs	
Banque Cantonale de Fribourg	30'654.70
Banque Cantonale de Fribourg	31'551.20
Poste Finance	557.21
TOTAL	62'763.11

Pasifs	
Capital	62'763.11
TOTAL	62'763.11

RAPPORT DES RÉVISEURS

Association des Intérêts du Quartier du Bourg

En application du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié en date du 1er mai 2019 les comptes annuels de l'Association des Intérêts du Quartier du Bourg arrêtés au 31 décembre 2018.

Nous pouvons ainsi affirmer

- que le bilan et les comptes de pertes et profits concordent avec la comptabilité
- que l'exercice comptable 2018 se solde par un bénéfice de CHF 1'705.10
- que la comptabilité est tenue régulièrement et avec exactitude

Le capital était de CHF 61'058.01 au 1^{er} janvier 2018, il passe ainsi à CHF 62'763.11 au 31 décembre 2018.


Sur la base de notre contrôle, nous proposons à l'Assemblée générale d'approuver les comptes 2018 qui lui sont soumis et d'en donner décharge à Monsieur Suter et au comité en les remerciant du travail accompli.

Fribourg, le 1er mai 2019

Louis-Philippe Cardis



Daniel Roubaty



ELECTION D'UN NOUVEAU TRÉSORIER ET D'UN NOUVEAU MEMBRE DU COMITÉ

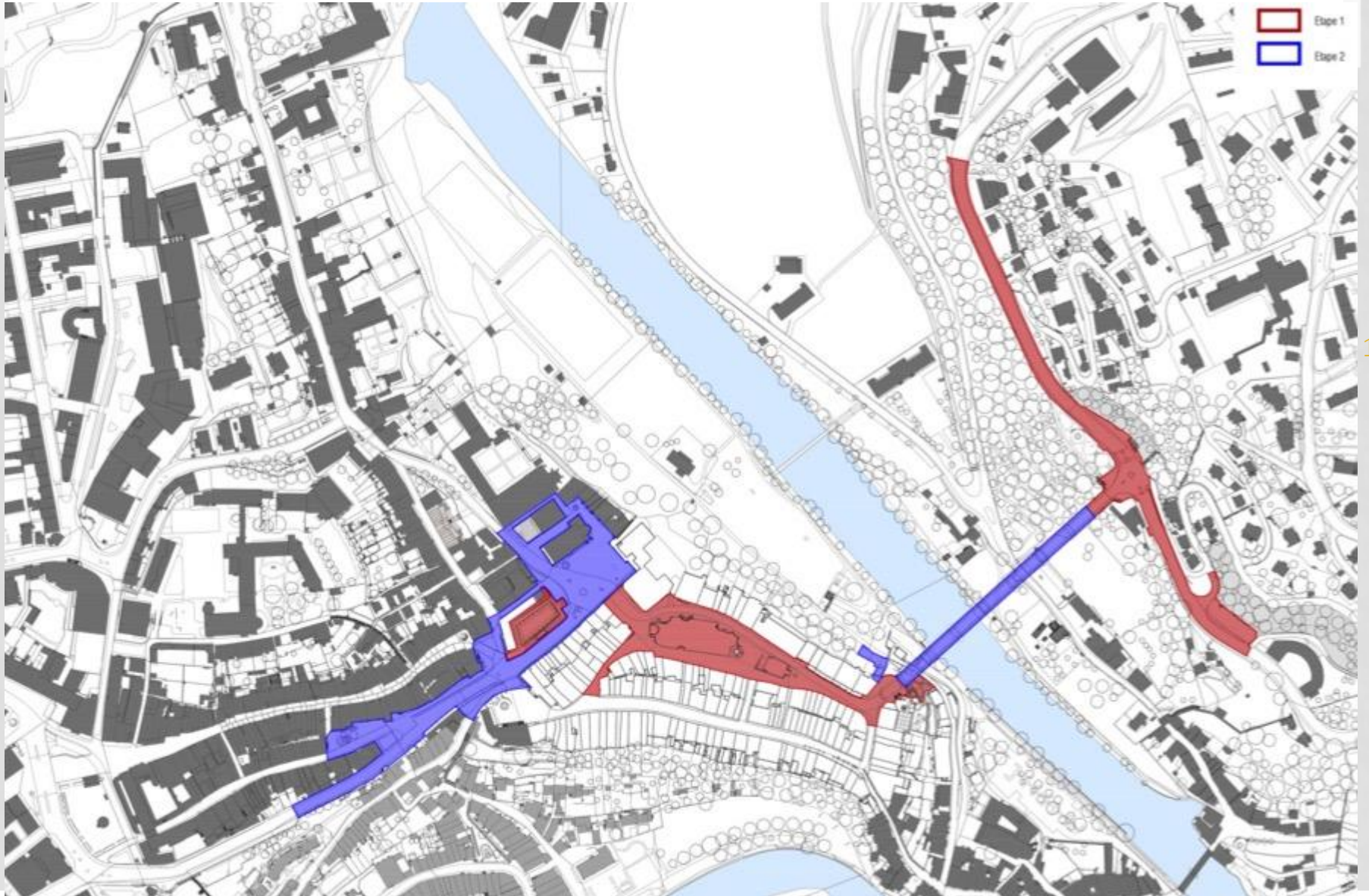
- **Madame Fabienne Clément**

Nouveau membre du Comité

- **Monsieur Martin Rosenast**

Nouveau Trésorier en remplacement de Monsieur Gilbert Suter que nous remercions chaleureusement

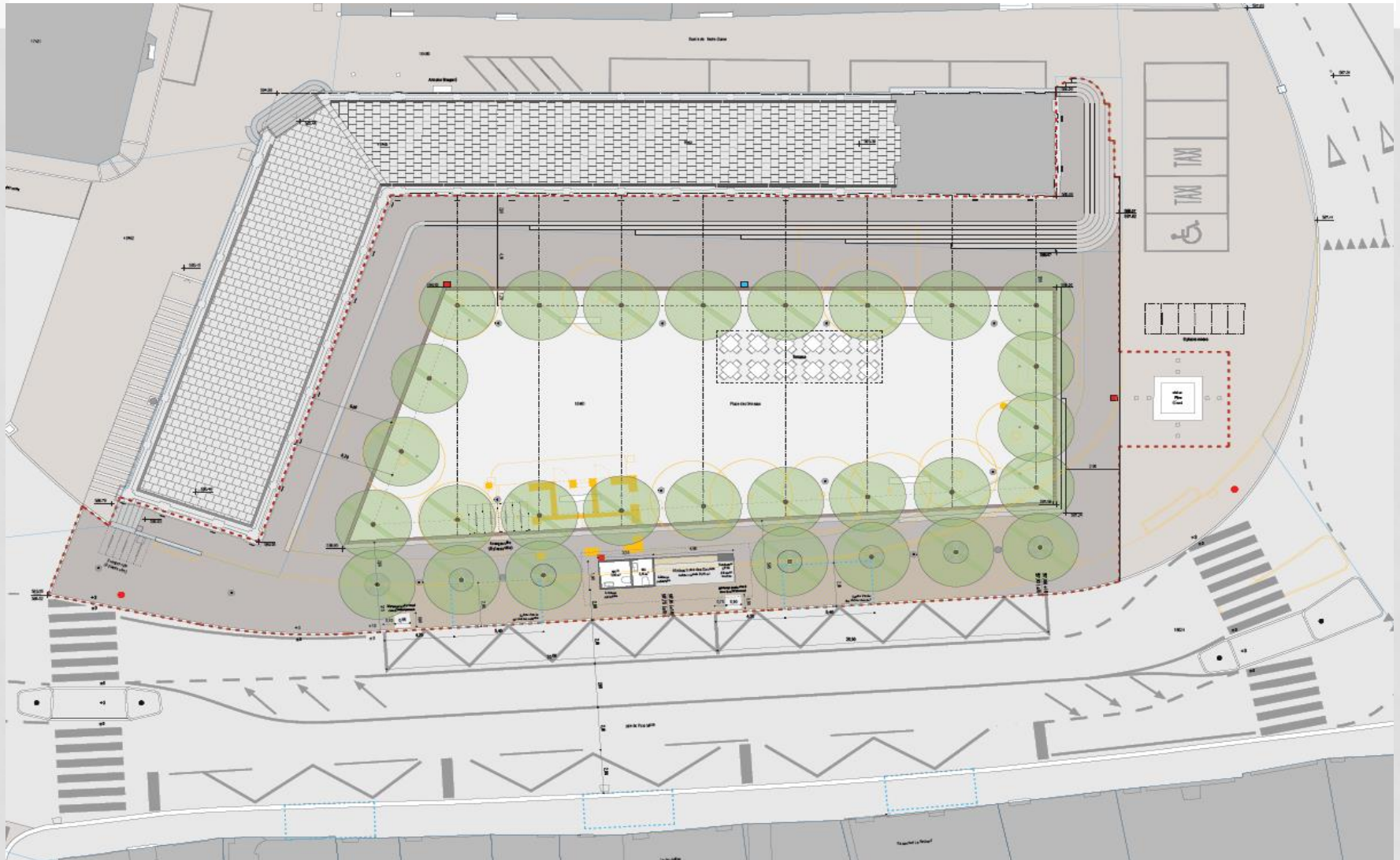
1 ET 2: PÉRIMÈTRES



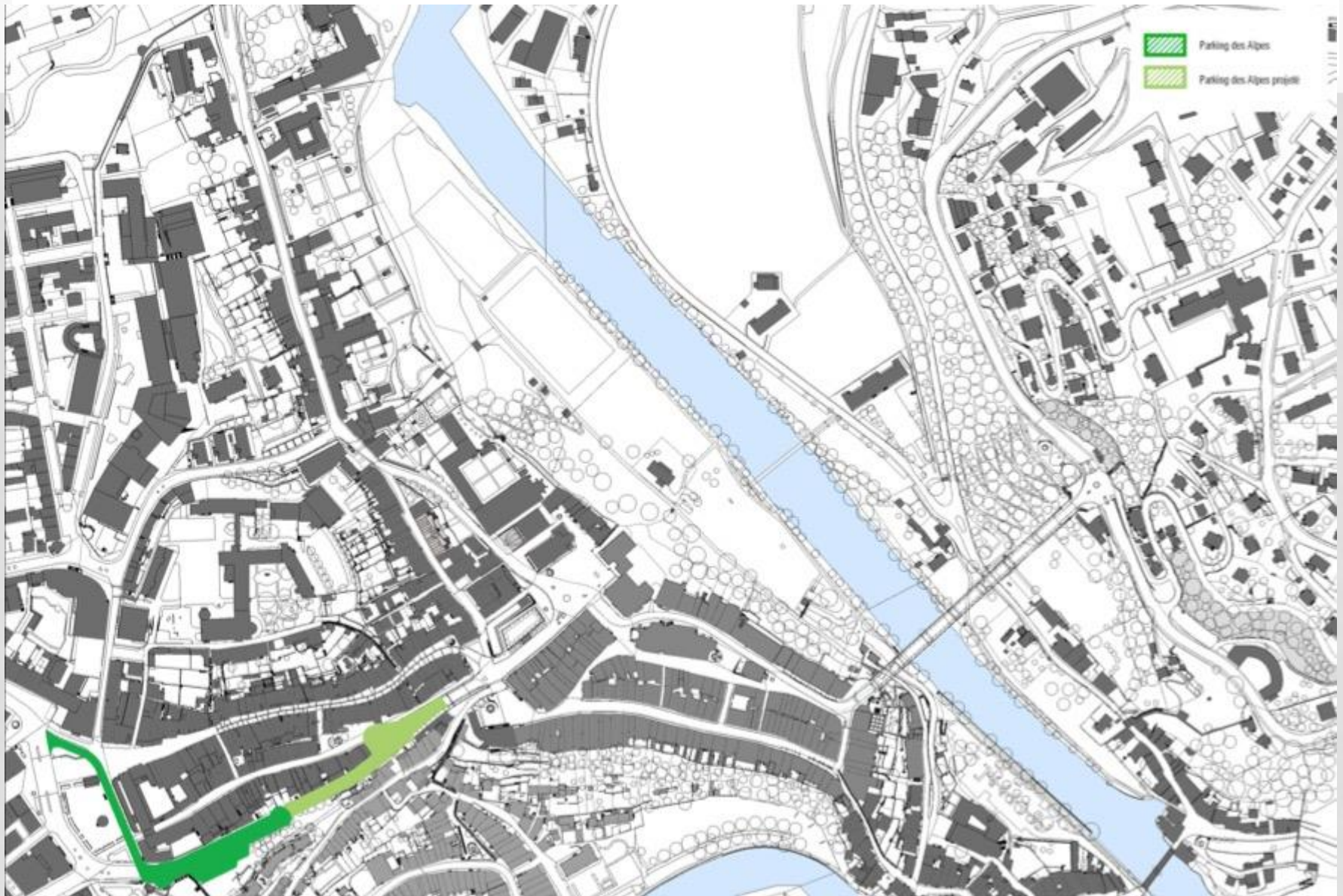
REQUALIFICATION DU BOURG ETAPE

1 : PROJET

Place des Ormeaux – Demande 2017



2: PROJET

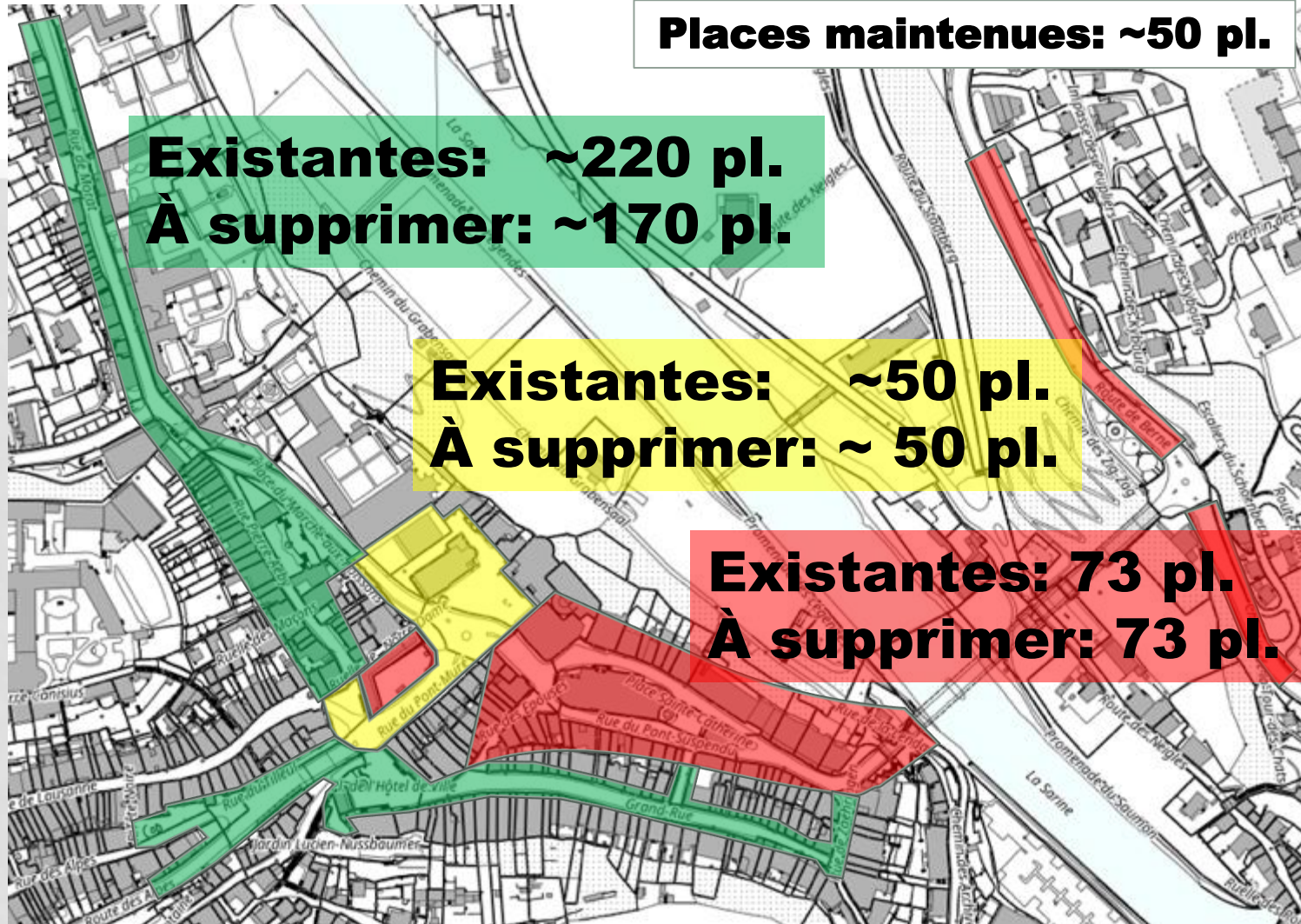


Plan directeur de la ville historique

Principe de compensation

- La transformation de l'espace public et le remplacement des places de parc qui seront/seraient supprimées sont indissociables, l'un ne peut pas être entrepris sans l'autre.
- Cette règle vaut également dans l'autre sens, la réalisation de nouvelles infrastructures de parking ne pourra pas être entreprise sans engager simultanément la transformation/requalification d'un espace public représentatif.

Places existantes / à supprimer



Places maintenues: ~50 pl.

**Existantes: ~220 pl.
À supprimer: ~170 pl.**

**Existantes: ~50 pl.
À supprimer: ~50 pl.**

**Existantes: 73 pl.
À supprimer: 73 pl.**

- Places existantes = ~350 pl.
- Places supprimées / compensées = ~300 pl.
- Places maintenues = ~50 pl.


Lieux de compensation

 Pont de Zaehringen «Est»

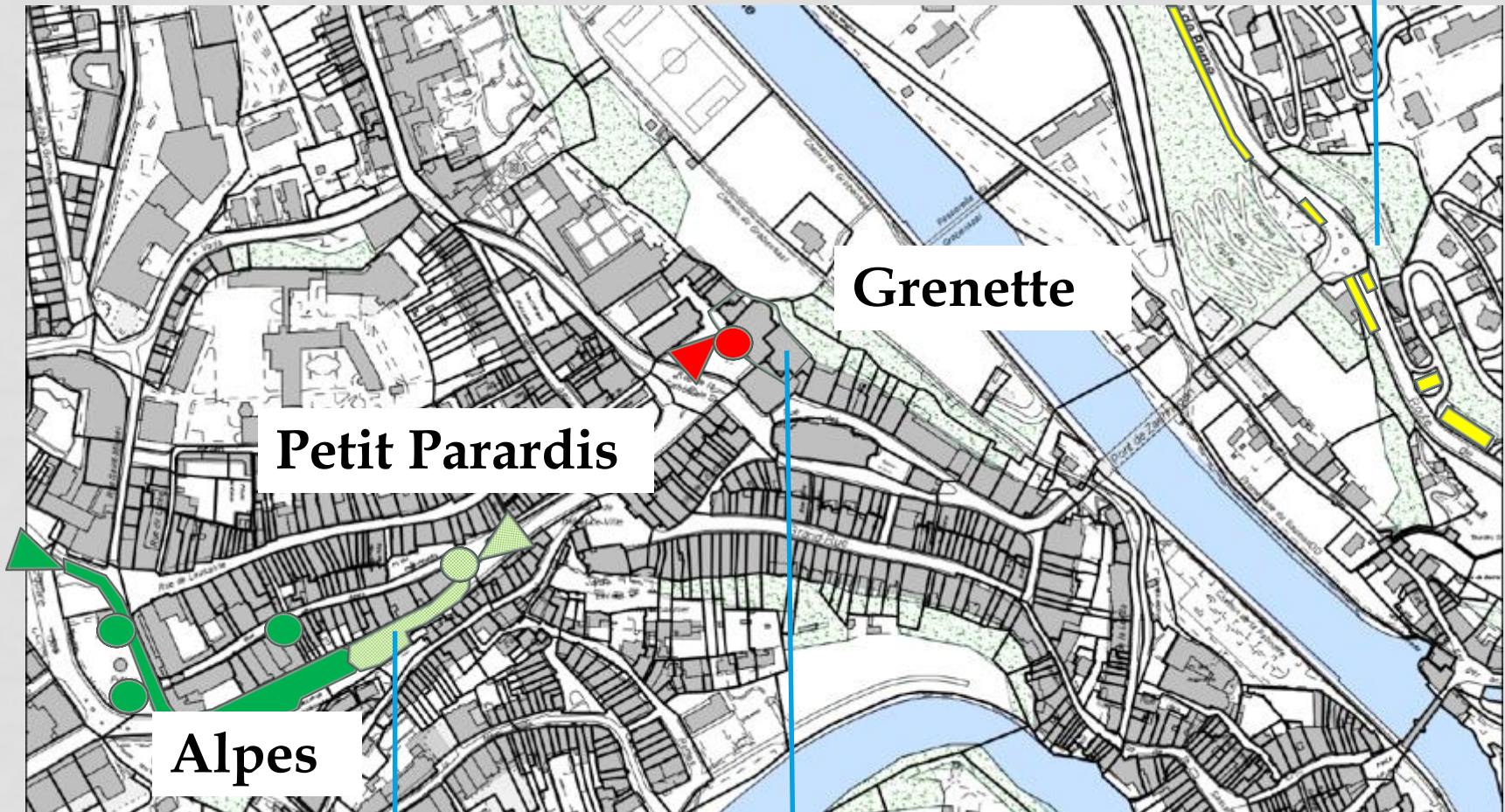
 Parking des Alpes

 Parking de la Grenette

 Parking du Petit Parardis projeté

 Accès TIM / MD

53 places

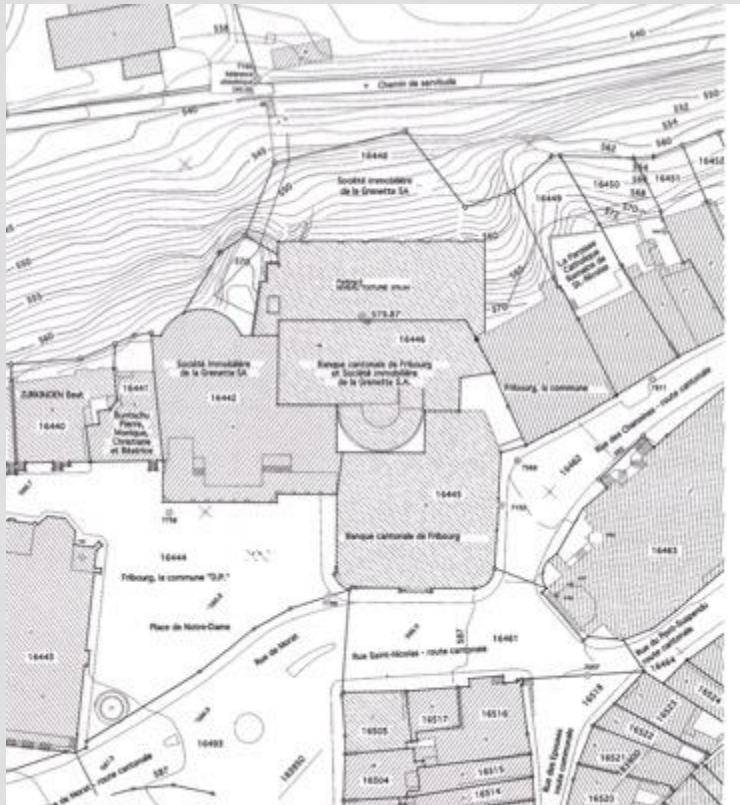


~200 places

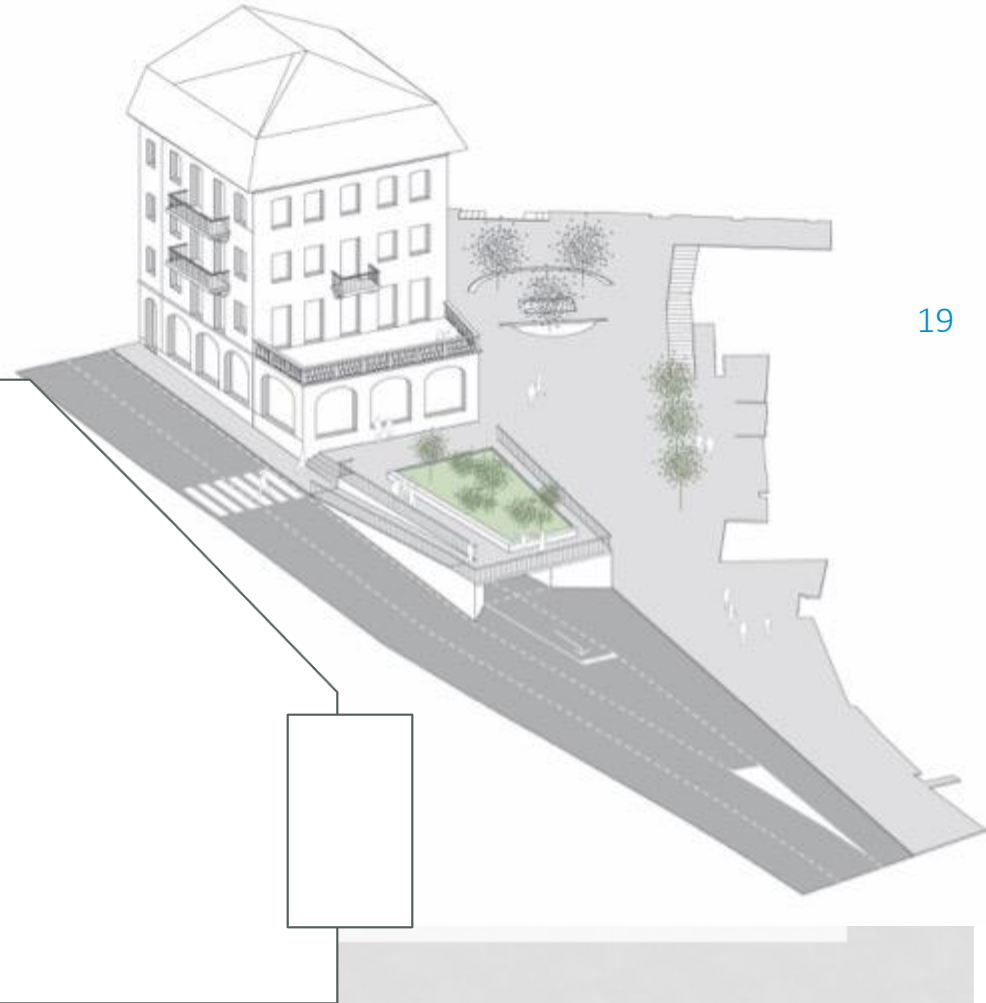
~100 places

Parking de la Grenette – extension

- Le parking existant dispose de 213 places de stationnement.
- Une étude économique est actuellement en cours.
- La Ville de Fribourg est dans l'attente de la réponse de la SI de la Grenette.
- Le projet d'extension offrirait l'opportunité de créer une esplanade publique.



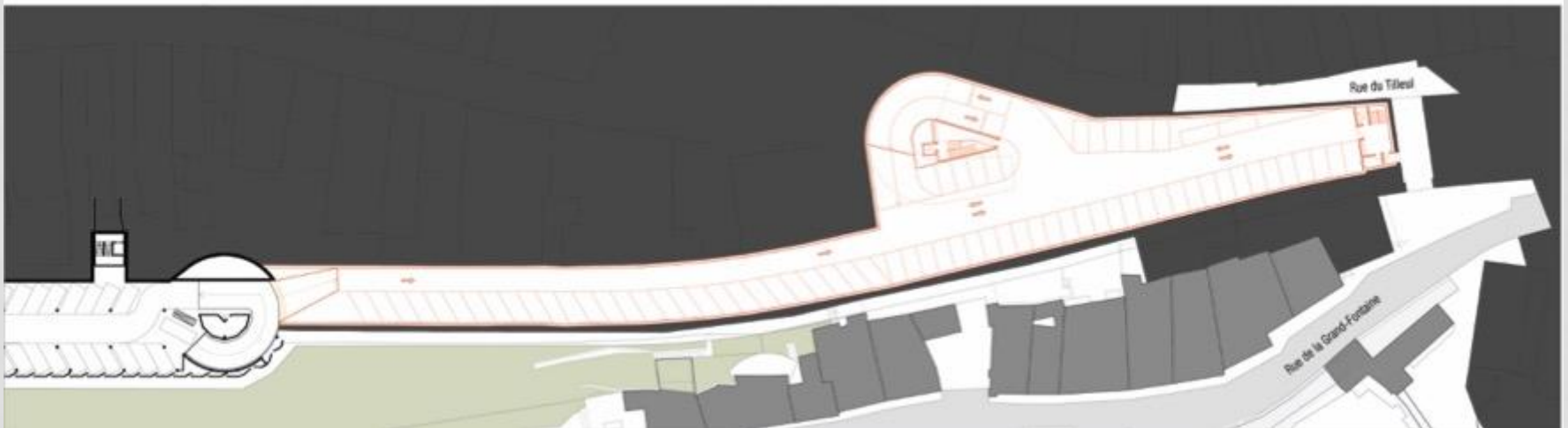
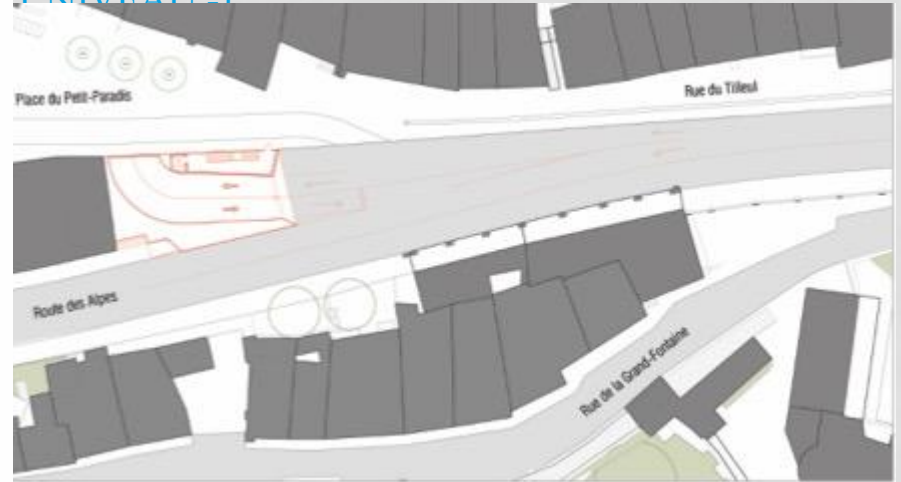
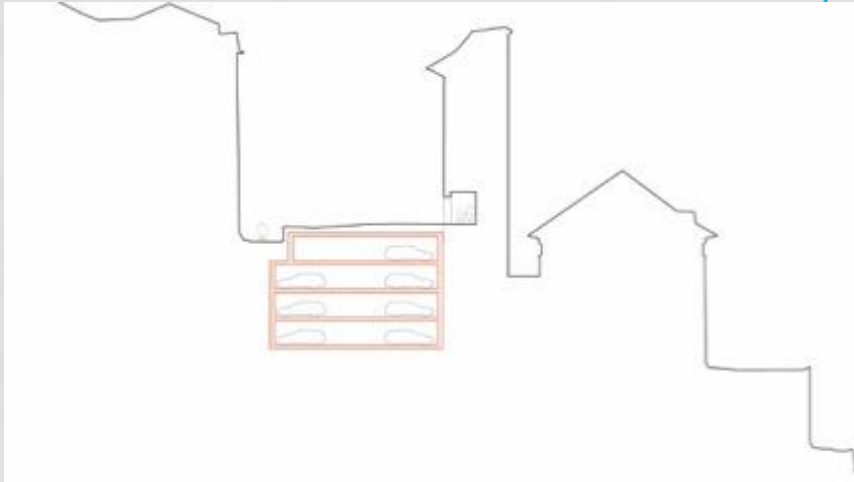
RÉAMÉNAGEMENT DE LA PL. DU PETIT-PARADIS



PLUSIEURS VARIANTES À L'ÉTUDE

CAPACITÉ: ~ 230 PLACES

ET NIVEAU 1



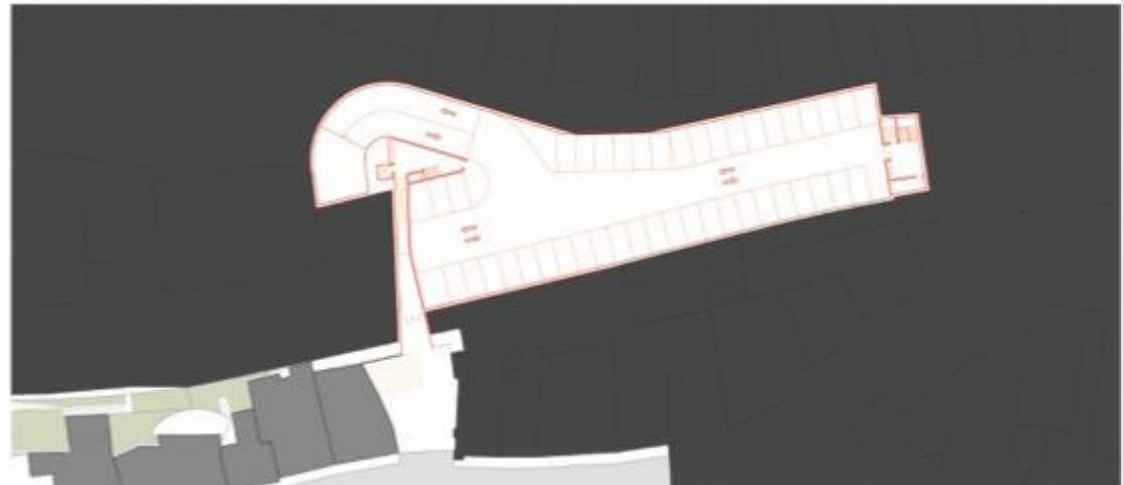
Plusieurs variantes à l'étude

Capacité: 200-230 places

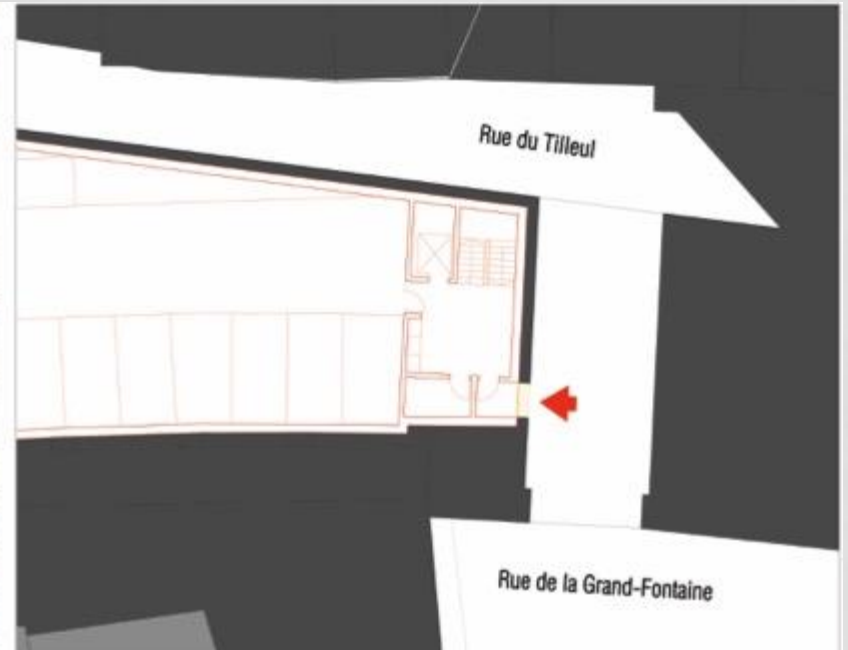
Plans entrée et niveau -1



Connexion avec la Grand-Fontaine
Plan niveau -4



ACCÈS PIÉTON



REQUALIFICATION DU BOURG ECHÉANCIER PRÉVISIONNEL

- MESSAGE pour le crédit d'ouvrage de l'étape 1 : octobre 2018, selon évolution des oppositions
- MESSAGE pour le crédit d'étude de l'étape 2 : octobre 2018
- Mise à l'enquête publique de l'étape 2 : novembre 2019
- MESSAGE pour le crédit d'ouvrage de l'étape 2 : 2020

QUESTIONNEMENT SUR LES PROJETS EN COURS

- Le réseau Vieille Ville a interrompu nos réunions sur la redynamisation du Bourg en février 2019 et suggéré au Conseil Communal cinq mesures radicales, quelles sont elles ?
- Point à date sur Réhabilitation du bâtiment des Arcades
- Point à date sur la Requalification du Bourg autour de la Cathédrale et les oppositions de Gastro Fribourg et de l'Association des commerçant du Bourg
- Point à date sur Requalification de la Place des Ormeaux et les oppositions en cours
- Point à date sur le Projet d'agrandissement du parking de la Grenette
- Point à date sur le Projet du Parking du Petit Paradis

CONCLUSION DU RÉSEAU VIEILLE VILLE

- **Conclusion**

- Fort du constat décrit ci-dessus qui fait suite aux discussions menées sur le terrain et au différents ateliers et séances de travail, nous pensons que, compte-tenu de la gravité de la situation et des opportunités vers lesquelles il faut pouvoir être capable de se projeter, l'approche « bottom-up », qui est la méthode traditionnelle du Réseau vieille ville, doit être replacée dans un cadre général plus large et plus officiel. Nous pensons que cela permettra de créer un terrain constructif et prometteur à même de valoriser les efforts fournis par l'ensemble des acteurs de la vieille ville.
- Nous avons donc formulé à l'intention des autorités **cinq mesures radicales** à mettre en œuvre, ceci pour permettre la création d'un nouvel environnement où des perspectives soient possibles et où un (nouvel) enthousiasme puisse s'installer. Les mesures immédiates qui sont en cours ne sont pas remises en question par cette réorientation de notre travail. Les premiers retours nous semblent fructueux et ces mesures pourront soutenir et compléter les mesures radicales.
- **Les cinq mesures radicales**
- Ces mesures ont été présentées à la fin du mois de février au Conseil Communal, ainsi qu'à des représentants des services de l'administration de la Ville de Fribourg. Elles ont été jugées pertinentes et ont reçu un accord de principe. Le Conseil Communal a validé la décision de :
 - - Vérifier la faisabilité de ces cinq mesures
 - - Vérifier que les budgets nécessaires à leur réalisation soient assurés
- A travers ce processus, la Ville prend le rôle qui lui incombe naturellement et prépare ainsi un terrain propice aux initiatives privées ou collectives et un environnement prometteur et constructif.
- Il est prévu de vérifier la faisabilité des cinq mesures proposées d'ici le courant du mois de juin. Cette étape est nécessaire avant qu'une nouvelle discussion puisse avoir lieu au sein du Groupe de suivi, dont le rôle dans la mise en place de ces mesures, qui seront présentées à cette occasion, sera discuté et défini.

INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL COMMUNAL

Mr. Pierre Olivier Nobs

Conseiller Communal en charge de la Police locale
de la Mobilité et des Sports

INTERVENTION DU REPRÉSENTANT DU CONSEIL COMMUNAL

- Mr. Pierre Olivier Nobs

Monsieur le Conseiller Communal a tenu à préciser en préambule que le Conseil Communal n'était pas resté inactif concernant le projet de requalification du Bourg et que trois crédits d'études avaient été présentés et votés par le Conseil Général notamment ceux concernant les abords de la cathédrale et l'étude d'un nouveau projet de parking à proximité de la place du Petit Paradis.

Concernant les alentours de la cathédrale Monsieur Nobs a précisé qu'il ne restait que deux oppositions notamment celle de Gastro Fribourg en mentionnant que le seul restaurateur concerné dans la zone était favorable au projet. Le Conseiller Communal a fortement conseillé aux personnes présentes et à l'Association du Bourg de faire pression sur Gastro Fribourg afin qu'il retire leur opposition et que les travaux aux abords de la Cathédrale puissent commencer.

Monsieur Nobs a ensuite regretté que le parking de la Grenette n'est pas été plus proactif devant un marché captif de 50 places qui allaient disparaître.

La discussion avec le Conseiller Communal s'est ensuite engagée avec des personnes présentes sur la nécessité de s'inspirer d'autres villes notamment à l'étranger et des idées d'aménagement du Pont de Zaehringen afin de faciliter le passage de l'autre côté de la Sarine pour rejoindre les places de parking mises à disposition.

Monsieur Nobs laisse à son collègue du Conseil Communal, Monsieur Laurent Dietrich, le soin de répondre et de communiquer sur les propositions réalisées par le Réseau Vieille Ville qui n'ont pas été partagées avec les membres du groupe de travail constitués à cette occasion

DISCUSSION OUVERTE

- La discussion s'est ensuite élargie aux membres présents et s'est fait jour la traditionnelle opposition entre les partisans d'un parking de proximité au centre Bourg afin de favoriser l'accès et les possibilités de parking pour les habitants et les visiteurs et les partisans de la mobilité douce sans voiture favorisant les transports publics.
- Un des membres présents relevant que nous n'allions pas résoudre les questions futures et la disparition inéluctables de la voiture individuelle avec des solutions d'un autre âge.
- La solution se trouvant encore une fois dans le compromis entre une réduction du trafic automobile sans pour cela le supprimer complètement en gérant la transition vers un monde futur sans transport individuel.
- Le Président du Conseil d'Administration du parking de la Grenette est revenu sur la difficulté d'une ouverture au public du parking en raison de son ancienneté et de la difficulté de le mettre aux normes pour un usage public non réservé à des abonnés. La suggestion du partage des places disponibles le soir et le week-end entre les places réservées aux fonctionnaires de l'administration et les habitants du Bourg est toujours valable afin d'aider les habitants mais cela suppose un respect strict des règles d'usage.
- Nos regrets encore une fois que la plus grande partie de la discussion sur les progrès dans le Bourg est été accaparée par les questions de parking pour les habitants et d'accès pour les visiteurs, bien que ce sujet soit important pour la revitalisation du quartier et son attractivité.